



SYNDICAT CGT GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES

Avis CGT au CE du 14 juin concernant l'accord d'intéressement 2013-2015

La direction nous présente aujourd'hui son projet d'accord d'intéressement pour les années 2013-2015.

Cette nouvelle version fait suite à deux années où aucun intéressement n'a été versé au salariés Groupama Supports et Services, suite aux déboires économiques engendrées par une direction générale du groupe et un conseil d'administration, qui comme la grenouille voulait se faire plus grosse que le bœuf. Ce sont ces choix hasardeux qui ont mené une mutuelle aux bases solides comme Groupama et plus que centenaire, à devenir un colosse au pied d'argile.

Chacun connaît bien cette situation qui :

- a engendré des cessions d'actif privant le groupe de résultats nets
- a mis en place des plans de sauvegarde de l'emploi avec leur volet, projetant 801 départs volontaires dans le cadre de ces plans.
- prône une politique de départs naturels qui ne sont pas remplacés.

C'est donc la grande lessive des effectifs dans le groupe, alors que quelques mois auparavant, la direction annonçait la main sur le cœur, que l'emploi ne serait pas la variable d'ajustement du groupe.

G2S paie le prix fort des erreurs de la direction générale groupe : son budget passe de 441 millions d'euros à 360 millions d'euros entre 2011 et 2014. Cela représente 18% d'économie prévue par la direction, effort proportionnellement le plus important des différentes entreprises de l'UES

C'est dans ce contexte que nous est présenté ce projet d'intéressement "inintéressant". Inintéressant pour les salariés G2S car, il y a peu de chances que les mesures de déclenchement soient réunies. On sait que les arrêtés de compte de GGVE et certaines filiales ne sont pas bons. On sait que le groupe, et notamment les caisses, perdent de l'argent sur leur cœur de métier. On sait que G2S n'a pas provisionné d'intéressement pour cette année. Il faut le dire haut et fort : la direction a prévu de financer cet intéressement par la réduction du budget de G2S.

De plus,

- l'enveloppe consacrée à l'intéressement passerait de 7 % à 5,83 % du fait du forfait social que doit s'acquitter la direction. Elle serait donc amaigrie d'un million d'euro se traduisant, à conditions égales, par une diminution moyenne de 20 % de la prime éventuellement versée à chaque salarié.
- un intéressement qui devient très, très aléatoire car soumis à 11 critères, chacun ayant 2 paliers qui minoreraient très largement à chaque fois l'enveloppe distribuée.
- une majorité de critères, au vu des chiffres donnés pour les 5 premiers mois de l'année, sont impossibles à atteindre,
- des activités non stabilisées servent d'indicateurs
- certains critères sont largement dépendants du travail de prestataires comme par exemple, l'item "Ica : incidents postes de travail". Les incidents bureautiques sont très majoritairement traités par Econocom.

Toutes les conditions semblent être réunies pour ne verser aucun intéressement jusqu'en 2015.

Devant cette quasi-certitude d'absence d'intéressement en 2013, la CGT a demandé un plancher de sauvegarde. Ce plancher a été refusé par la direction.

De même, en 2013, des entités de l'UES ont bénéficié d'une participation sur les résultats de 2012, de 600 euros en moyenne. La CGT a demandé à ce que la logique de l'unité économique et sociale soit respectée et qu'une prime équivalente soit versée aux 2 GIE, à GSA et à G2S. La direction a également refusé.

L'accord proposé aujourd'hui est largement en régression à celui proposé par la direction l'année dernière. La CGT rappelle que l'année dernière aucune organisation syndicale ne l'avait signé.

Aux regards des différents éléments portés aux débats, devant la réalité de notre groupe en cette période, face aux indicateurs écrits dans ce projet, la CGT donnera un avis négatif sur cet accord. D'autant que la direction garantit que des négociations peuvent s'ouvrir début 2014 si aucune signature ne paraphait ce texte.

Comme les années précédentes, la direction va demander plus et encore plus aux salariés pour atteindre les critères demandés dans l'accord, avec au final, que des queues de cerises. Merci à toutes les directions du groupe : pour tous les salariés, l'intéressement consistera à travailler plus !!!

La CGT a toujours préconisé, lorsqu'il y avait des résultats dans le groupe, que ceux-ci soient redistribués à l'ensemble des salariés de manière égalitaire et sans condition sous forme de prime socialisée. Cela aurait aussi l'avantage que des cotisations soient versées dans les caisses de MSA pour la santé comme pour les retraites. Pour cette dernière, nous rappelons les velléités très fortes de la part du Medef et du gouvernement, sous le prétexte de financement manquant, de faire reculer une nouvelle fois l'âge de départ en retraite.

